

## [Le projet Québec 2005](#)

### **1- Le projet Québec 2005**

**2004 : Projet Québec 2005** : préparation d'un projet d'échange en 2005 avec une structure de Québec



Nous avons souhaité organiser un projet qui tout en étant enthousiasmant, par la distance et l'esprit de voyage qu'il permettait, serait surtout un vrai moment d'échange de pratiques professionnelles. Cet échange professionnel concernera les usagers, mais aussi les éducateurs avec d'autres éducateurs, les bénévoles associatifs de l'association avec les autres bénévoles associatifs québécois. Il marquera ou aidera à marquer l'envie d'intégration dans le monde du travail de personnes handicapées mentales et peut être considéré aussi comme un moyen de formation

Des visites de lieux d'hébergement pour personnes déficientes ou handicapés, des postes ou structures de travail adapté, des lieux de vie, des séminaires sur le droit des usagers sont prévus ainsi que des visites autour de la ville de Montréal. Dans le cadre des droits des usagers renforcé par la loi du 2 janvier 2002, cet échange va permettre de savoir aussi ce qui se fait au Québec pour la personne handicapée mentale, et ce depuis des années, avec une pratique bien en avance sur la nôtre actuellement (syndicat des usagers, participation aux orientations,...). Il nous apparaît essentiel que le projet soit non seulement soutenu par les « institutionnels » du secteur du handicap mais aussi par le monde de l'entreprise et les institutionnels de la formation, ainsi que par le plus grand nombre de particuliers. L'idée d'échange peut aussi être un moteur pour des entreprises, privées ou publiques lors de l'accueil du groupe québécois du 26 septembre au 4 octobre 2005, avec visites à des entreprises ayant une politique d'intégration des personnes handicapées.

Les participants à ce voyage de découverte du pays et des pratiques professionnels adaptées québécoises bien que partant simultanément, seront divisés en 2 groupes :

1. Le groupe participant directement à l'échange : un établissement de Montréal a confirmé son désir d'échange. Ils peuvent recevoir 12 personnes qui seront logées dans les familles. En échange nous recevrons 12 personnes de leur établissement en septembre/octobre 2005. Des activités d'échanges professionnels sont programmées ainsi que des visites plus touristiques. Ce groupe sera composé de 10 usagers, de 2 éducateurs et de 1 administrateur. Des visites touristiques sont programmées en commun avec le 2ème groupe.

2. L'autre groupe participera simultanément à un « séjour découverte » et à des visites communes qui seront programmées avec le 1er groupe sur des lieux de travail adaptés ; ce groupe sera composé de 18 usagers, de 6 membres de l'équipe dont 4 éducateurs + 1 administrateur

3. La proximité d'hébergement à Montréal permettra au Directeur de passer d'un groupe à l'autre.

4. L'accueil en France se fera pour un groupe de 9 usagers + 3 accompagnants. Des visites sont programmées à leur demande pour visiter à la fois la région, ses vignobles, ainsi que des visites dans des foyers occupationnels et des lieux de travail protégé (Centre Aide par le Travail et Atelier protégé) de la Gironde ou même des départements limitrophes, des entreprises de milieu ordinaire intégrant des personnes handicapées. Cet accueil permettra aux jeunes d'AD'APPRO d'apprendre à mieux connaître leur région, savoir ce que l'on souhaite montrer, pouvoir comparer des droits et devoirs du statut de la personne handicapée.

Ce projet est à nos yeux un moment important de notre institution par la reconnaissance de ses objectifs mais surtout celle des usagers eux-mêmes. En effet même si le handicap est de mieux en mieux parlé et parfois reconnu, il ne concerne que très peu le handicap mental pour lequel beaucoup reste à faire. Les usagers ont parfois à souffrir de leur statut. Ce projet si il se concrétise le sera par des partenaires du social certes, mais aussi des partenaires institutionnels responsables de la formation ou de la jeunesse et aussi le milieu de l'entreprise dans lequel se projette l'utilisateur en étant à AD'APPRO . Le projet permettra de montrer que les personnes handicapées sont reconnues dans leurs efforts de formation pour rejoindre le monde du travail et ressentir aussi des moments de solidarité, ainsi que de les conforter dans leur droit qui est affirmé grâce à la loi du 2 janvier 2002. Pour les éducateurs et les administrateurs, il permettra de confronter leurs points de vue avec des praticiens qui ont la réputation non usurpée d'être très en pointe sur l'intégration des handicapés en général et mentaux en particulier.

L'échange permettra aussi de faire un travail éducatif de préparation de l'accueil et de pouvoir poursuivre ce travail de partenariat notamment au sein de la communauté européenne (déjà entamé avec San Sebastian). L'ensemble du projet sera évalué et un compte rendu sera envoyé à tous ceux qui auront contribué à sa réussite. On pourra d'ailleurs suivre la progression du projet, sa réalisation et les répercussions sur le site d'AD'APPRO.

## **2- Les partenaires**

- AD'APPROJETS (Association des usagers): contribution financière
- SER Cestas (Floral Partition) : Lots pour Loto
- Mairie de Bordeaux : prêt matériel
- Oenotex : lots pour le loto
- Virgin Megastore Bordeaux : lots pour le loto
- Château St Julien de Beychevelle : dons de 12 bouteilles pour le loto.
- Lions Bordeaux Atlantique : contribution financière
- Entreprise DAMA à Mérignac : contribution financière
- SARL Marlène : contribution financière
- FABIS SA : contribution financière
- SARL Hotel Mermoz : Toulouse : lots pour loto
- Reserve'Hotel : Toulouse : lots pour loto
- Mairie de St André de Cubzac et Bruges: contribution financière
- Comité Entreprise DASSAULT Mérignac : contribution financière
- Alice Megastore Bordeaux : livres offerts pour le loto.
- Conseil général
- Conseil régional
- Air France
- CE d'entreprise
- Etudiants IRTS, Lycées de Bordeaux

## **3- Le programme des manifestations**

Des manifestations vont être organisées dernier trimestre 2004 et 1er trimestre 2005.

- **Loto** : **20 janvier 2005 à 18h**
- **Vide grenier** : printemps 2005 :

- **Soirée grecque le 7 octobre 2004 à 18h30**: spectacle, récit + repas  
135 personnes sont venues assister au spectacle et partager avec nous un moment de convivialité. L'Association FILEA, venue en toute amitié partager sa culture grecque avec danseurs, musiciens, a animé la soirée. Les familles, partenaires, ont pu se joindre à nous et voir l'exposition des objets créés par les usagers.



- **Récit voyages sur la Chine + repas le 25 novembre 2004 à 18h** :  
Plus de 120 personnes sont venues écouter le récit de voyage d'Alain Poujade. Le repas chinois préparé par l'atelier cuisine a été plébiscité. De la convivialité, des échanges. La soirée fut réussie.

Vous pourrez suivre l'avancement de ce projet tout au long de son élaboration et conclusion.

#### **4- Les comptes rendus des rencontres entreprises / secteur du handicap**

le 28 janvier 2005, une réunion avec des entreprises aura lieu pour échanger autour de l'insertion de la personne handicapée. Une table ronde avec un Directeur CAT, le Directeur AD'APPRO et SAVS, des responsables d'entreprises aura lieu.

#### **6- La structure québécoise d'échange**

##### **SRSOR : Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort**

Visent à accroître la qualité de vie de la personne dans son milieu de vie et à l'intégrer au sein de la communauté afin de favoriser son épanouissement humain et affectif.

Les actions de l'ensemble du personnel impliqué dans l'organisation visent la valorisation de la personne qui présente soit une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

##### **\* Leurs objectifs**

- Assurer le soutien nécessaire aux parents, à la fratrie, aux représentants légaux pour préserver le milieu naturel de l'utilisateur
- Favoriser l'intégration ou le maintien de l'adulte dans le milieu résidentiel répondant le plus à ses besoins réels.

- Favoriser et développer l'indépendance et l'épanouissement de la personne
- favoriser la participation de la personne à la vie communautaire
- Soutenir la personne dans l'exercice et la sauvegarde de ses droits

\* Leur clientèle

Toute personne, enfant ou adulte, ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, ou un enfant de 0 à 5 ans avec un retard global de développement significatif, résidant dans les régions de Chateauguay-Suroit et de St Jean sur Richelieu.

\* Leurs services

- Le programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté
- Le programme socioprofessionnel
- Le programme support à l'intégration sociale
- Le programme résidentiel

\* Comité des usagers

Le Comité des usagers, selon la loi sur les services de santé et les services sociaux, est globalement le gardien du respect des droits des usagers des établissements publics. Le Comité des usagers aux SRSOR est composé de parents élus qui travaillent avec l'équipe. Il a pour fonction de :

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou à la demande d'un usager, ses droits, ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou toute autorité compétente.
- Accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire déposer une plainte.

**Les programmes offerts**

\* Le programme résidentiel

- Résidence à assistance continue (RAC) : offre des services à des personnes, en majorité adultes, qui vivent en groupe (de 5 à 9) et qui bénéficient du support constant d'un personnel qualifié, afin de favoriser leur intégration sociale et assurer leur bien-être.

- Ressources de type familial (RTF) : Des familles qualifiées et supportées par le centre de réadaptation qui offrent des services d'hébergement, de support et d'accompagnement à des personnes (1 à 4) qui ne requièrent pas les services très spécialisés de la résidence communautaire et qui peuvent profiter d'une plus grande intégration dans la communauté

- Ressources intermédiaires (RI) : La ressource intermédiaire est une ressource rattachée à un établissement public qui, afin de maintenir ou d'intégrer à la communauté un usager inscrit à ses services, lui procure par l'entremise de cette ressource, un milieu de vie adapté à ses besoins et lui dispense des services de soutien ou d'assistance requis par sa condition.

- Le répit spécialisé : Le répit spécialisé consiste en un ensemble de mesures qui permettent aux proches d'obtenir un temps de détente et de ressourcement. Les personnes ayant une déficience intellectuelle visées par ce service présentent des difficultés spécifiques (autisme, trouble envahissant du développement, trouble grave du comportement, problèmes de santé mentale) et ont besoin d'un support spécialisé pendant leur séjour.

\*Le programme de support à l'intégration sociale

Ce programme offre à la personne ayant une déficience intellectuelle, l'opportunité de participer à des activités utiles et valorisantes. Les centres d'activité de jour ont pour objectif l'intégration communautaire. Par des activités valorisantes et adaptées aux intérêts de l'usager, ces centres visent à aider la personne à développer ou découvrir ses intérêts et ses compétences dans différents domaines.

\* Le programme socioprofessionnel

Ce programme permet une évaluation du potentiel d'intégration de la personne et lui offre le support nécessaire dans son intégration au travail en fonction de ses capacités.

- Le service d'apprentissage aux habitudes de travail : a pour objectif de favoriser l'apprentissage d'habiletés de travail en réalisant en petits groupes des contrats de sous-traitance octroyés par des entreprises de la région. Ces groupes, qui sont accompagnés par du personnel, ont à développer des habiletés de travail tout en tenant compte des intérêts des personnes.

- Le plateau de travail : vise l'intégration d'un petit groupe de personnes présentant une déficience intellectuelle, accompagnées d'un éducateur, dans une entreprise ou un organisme de la région.

- Le service d'intégration au marché du travail (stages individuels) : permet à la personne d'intégrer le marché du travail de façon individuelle dans une entreprise de la région avec le support d'un agent d'intégration.

- le programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté (18 ans et plus)

•

Objectifs :

- Développer l'autonomie psychologique et fonctionnelle de la personne
- Maximiser le développement cognitif et social de la personne
- Favoriser l'apprentissage d'habitudes de base
- Soutenir la personne dans son intégration sociale, loisirs, sports, vie culturelle et communautaire, transport.